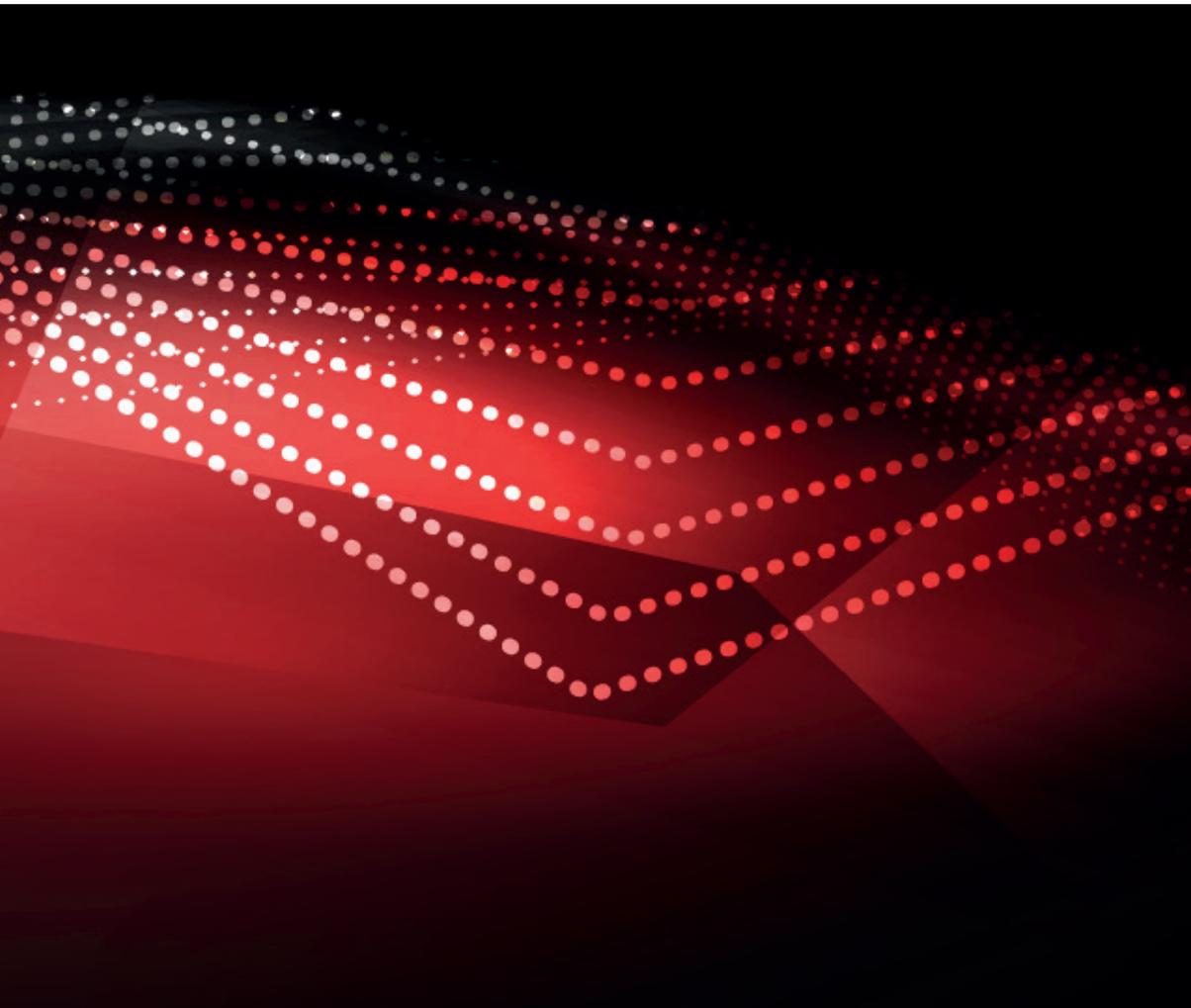




DROIT ET CROISSANCE

FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE





QU'EST-CE QUE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

DU DROIT ?

L'analyse économique du droit « Law & Economics » partage avec d'autres branches de l'économie, l'hypothèse selon laquelle les individus sont rationnels et réagissent aux incitations.

Elle se concentre sur l'efficacité avec laquelle les règles devraient atteindre leurs objectifs. L'apport fondamental de cette discipline est la modification des comportements pour tendre au bien-être optimal de la société pour un coût minimal.

Pour ce faire, les chercheurs en analyse économique du droit ont recours à des outils économétriques tirés de l'analyse économique tels que l'analyse empirique, statistique, la modélisation ou encore la théorie des jeux afin de formaliser l'influence du droit sur les comportements humains et leurs interactions.

DÉVELOPPER L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DU DROIT EN FRANCE ET EN EUROPE

Partant du double constat que la règle de droit pouvait être un puissant levier de croissance et que le cloisonnement entre droit et économie nuisait à la qualité du système législatif français et au développement économique, un groupe d'universitaires enseignant en économie et en droit, d'avocats d'affaires et de chercheurs a décidé de se rassembler pour proposer des solutions.

C'est ainsi qu'est né en 2012 Droit & Croissance, premier laboratoire d'idées (*Think thank*) indépendant et non-partisan au service de la croissance économique française et européenne, via le financement de la recherche et la promotion de l'analyse économique du droit.

Grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'une soixantaine d'économistes et de juristes, de praticiens, de chercheurs et de doctorants, Droit & Croissance intervient aujourd'hui dans 6 domaines de recherche :

- Restructurations
- Réglementation bancaire et infrastructures de marché
- Gouvernance d'entreprise et marchés financiers
- Concurrence
- « *Smart Regulation* » / Droit public
- Innovation



DROIT & CROISSANCE :

MISSIONS ET AMBITION

DÉVELOPPER UN CENTRE DE RECHERCHE D'EXCELLENCE EN ANALYSE ÉCONOMIQUE DU DROIT

L'ambition de Droit & Croissance est de devenir un centre de recherche d'excellence dans le domaine de l'analyse économique du droit ou «Law & Economics», à travers la publication d'articles de recherche, d'analyses, de commentaires, la rédaction de propositions d'articles réglementaires ou législatifs et l'organisation de conférences thématiques réunissant le monde professionnel et le monde académique.

INFLUENCER LES POUVOIRS PUBLICS

Droit & Croissance se positionne comme un outil d'aide à la décision encourageant les pouvoirs publics à fonder leurs orientations sur la base d'analyses étayées par des travaux de recherche scientifique. Droit & Croissance porte également une attention particulière à la formulation de recommandations concrètes au travers de ses différents travaux, de ses réponses à des consultations publiques ou d'échanges plus informels avec différents ministères.

SYSTÉMATISER L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DU CADRE JURIDIQUE NATIONAL

Le système juridique français est aujourd'hui inégalement adapté aux évolutions de l'économie et de la finance. Par son effort de vulgarisation, Droit & Croissance entend démocratiser et systématiser l'usage de l'analyse économique du droit dans la construction du corpus législatif français et le dialogue entre les parties prenantes (gouvernement, parlement, entreprises, groupements professionnels...).



UNE ÉQUIPE AU SERVICE

DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction est l'instance chargée de fixer les grandes orientations stratégiques, de décider de la politique de recherche et de faciliter la levée de fonds de Droit & Croissance. Il se réunit trois fois par an.

- Sophie Vermeille Fondatrice de D&C, avocate, chargée d'enseignement à HEC et à Paris I
- Bernard Desolneux Président
- Thomas Philippon Vice-président, professeur de finance à la Stern Business School, New York University
- Thomas Bourveau Vice-président, Professeur assistant à la Columbia Business School
- François Vannesson Secrétaire général, Directeur Juridique d'Axa Climate
- Ahmed Guenaoui Trésorier, conseiller à la direction générale d'une grande multinationale du secteur de l'énergie
- Yann Coatanlem Managing director, Citigroup, New York
- Delphine D'Amarzit Directeur général délégué de Orange Bank
- Emmanuelle Mignon Avocate associée au cabinet August & Debouzy
- Alain Pietrancosta Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
- Pierre-Charles Pradier Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Isabelle Roux-Chenu Head of group commercial & contract management, senior advisor to the group chairman & CEO, Cap Gemini
- Ludovic Subran Chef économiste d'Euler Hermes



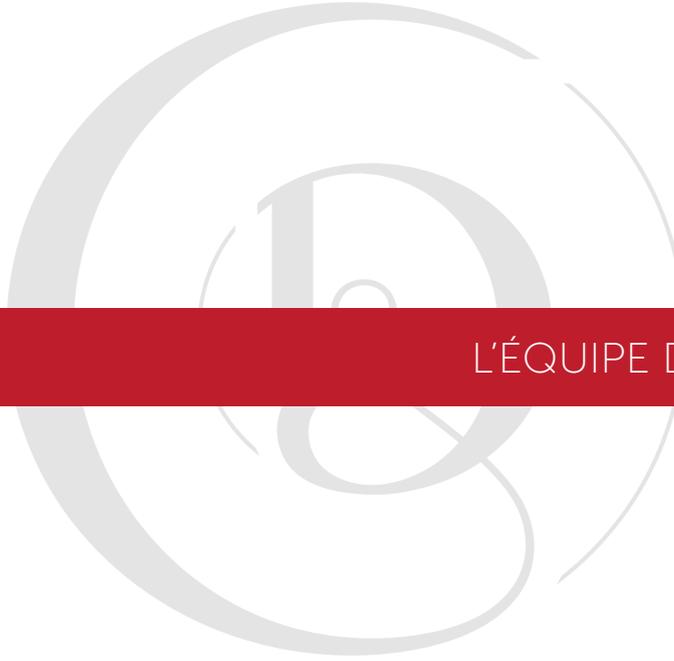
UNE ÉQUIPE AU SERVICE

DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

COMITÉ D'ORIENTATION

Le comité d'orientation est l'instance chargée d'émettre des propositions sur les projets de recherche de Droit & Croissance. Certains de ses membres participent directement aux travaux de Droit & Croissance. Il se réunit une fois par an.

- Alain Bloch Directeur d'HEC Entrepreneurs, co-fondateur d'HEC Family Business
- Hubert de Vauplane Avocat associé dans un cabinet d'affaires américain
- Luca Enriques Professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Oxford
- Alexandre Garel Professeur à la Auckland University of Technology
- Aurelio Gurrea-Martinez Professeur associé de droit de la Singapore Management University
- Olivier Jouffroy Avocat, conseil chez Clifford Chance Paris
- Augustin Landier Professeur à l'École d'Economie de Toulouse et d'HEC
- Benjamin Le Pendeven Enseignant-chercheur à Audencia Business School
- Mathieu Luinaud Associate – PwC Space Practice
- Ejan Mackaay Professeur de droit à l'Université de Montréal
- Paul Oudin Etudiant en Droit et Finance à l'Université d'Oxford
- Anne Perrot Inspectrice générale des finances
- Lucien Rapp Avocat chez Watson Farley, Professeur à l'Université Toulouse-Capitole et à HEC
- Simone Sepe Professeur de droit et de finance à l'Université d'Arizona aux Etats-Unis et à l'Université Toulouse 1 Capitole
- Felix Steffek Maître de conférences à la Faculté de droit de Cambridge et membre senior du Newham College de Cambridge
- Adrien Tenne Consultant chez A.T. Kearney
- Florence Thépot Maître de conférences à l'Université de Glasgow
- Philippe Tibi Professeur de finance à l'École Polytechnique et à Sciences Po Paris
- Georges Ugeux, Président Directeur Général de Galileo Global Advisors, chargé d'enseignement à la Columbia Law School,
- Marco Ventoruzzo Professeur à l'Université de Bocconi à Milan et Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Penn State (États-Unis)



L'ÉQUIPE DE PERMANENTS

L'équipe de permanents de Droit & Croissance est composée de personnes venant du monde professionnel et du milieu académique, issues de formations diverses, en droit, économie et finance.

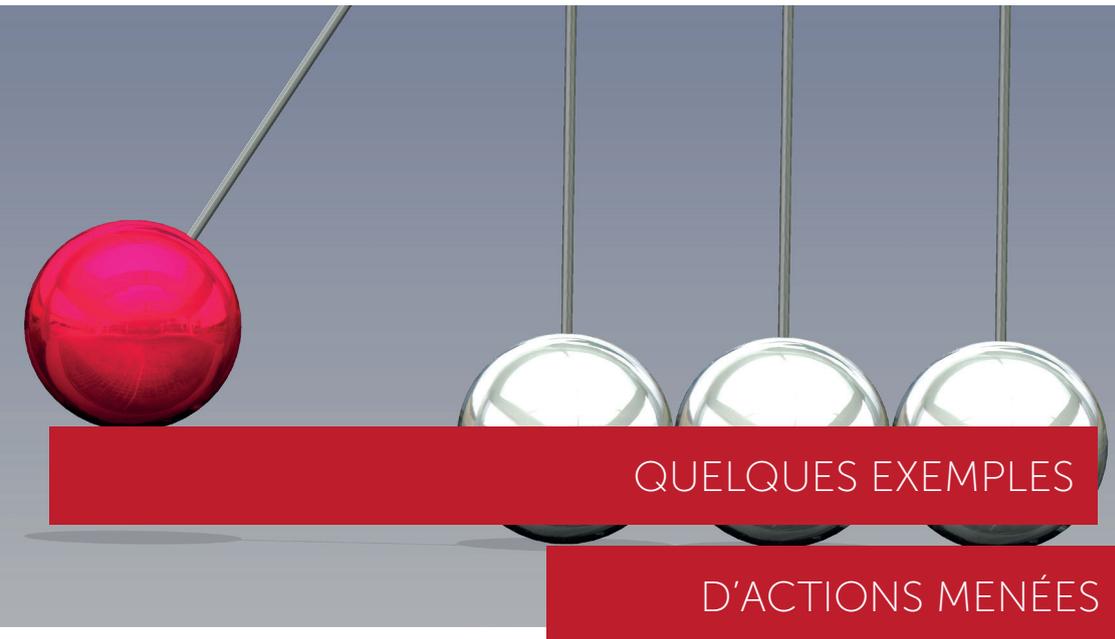
| MEMBRES

CHERCHEURS :

Une petite vingtaine de chercheurs et de professionnels du droit et de la finance.

GESTION :

Une équipe en charge de la gestion interne de Droit & Croissance et de l'organisation de ses différentes manifestations.



QUELQUES EXEMPLES

D' ACTIONS MENÉES

GOVERNANCE D'ENTREPRISE ET MARCHES FINANCIERS

Droit & Croissance échange régulièrement avec les pouvoirs publics français et européens sur la question de la protection des droits des investisseurs et prépare actuellement un certain nombre de recommandations.

Il a contribué au débat par la publication de notes d'analyse sur la gouvernance des entreprises et a activement participé à la préparation du projet de loi PACTE en 2017 et 2018 (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises).

Droit & Croissance a par ailleurs été auditionné par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Droit & Croissance s'est opposé à un certain nombre de propositions, notamment celles concernant l'objet social élargi, mettant en avant les risques d'augmentation des coûts d'agence (c-à-d du risque de désalignement croissant des dirigeants et des actionnaires).

Des membres de Droit & Croissance ont également publié une étude mettant en avant les effets pervers de la Loi Florange sur la présence des investisseurs de long terme au capital des entreprises françaises.

SMART REGULATION

Le groupe Smart Regulation de Droit & Croissance a publié début 2016 une note intitulée « *Un droit pour l'innovation et la croissance* », en partenariat avec la Fondapol.

Cette note entend souligner le besoin de disposer en France d'un cadre normatif adapté à une économie située à la frontière technologique : les prochaines vagues d'innovation, enjeu de compétitivité et de productivité pour l'économie, exigeront de nouvelles règles et l'adaptation de celles préexistantes.

Cette note a été traduite en anglais et publiée par le site de la Oxford Business Law review sous le titre « *French Institutions, Innovation, and Growth* ».

A la rentrée 2017 est sortie une note prolongeant ces développements, mettant l'accent sur les outils juridiques disponibles pour les pouvoirs publics ou qui mériteraient d'être développés, afin d'intégrer notamment les dernières avancées en matière d'économie comportementale et expérimentale au service d'une norme plus adaptée, et adaptable, aux défis de l'économie du XXI^e siècle.

L'équipe Smart Regulation s'intéresse actuellement plus particulièrement aux coûts d'accès à la justice et à l'extraterritorialité du droit américain et ses conséquences économiques en Europe et dans le monde.

CONCURRENCE

Le groupe Concurrence de Droit & Croissance s'intéresse particulièrement aux croisements du droit de la concurrence et du droit financier, ayant notamment publié sur les potentiels effets anticoncurrentiels des mandats d'administrateur croisés.

Plus généralement, l'équipe Concurrence s'efforce d'explorer les nouveaux grands enjeux de la discipline, et notamment le droit de la concurrence appliqué aux GAFAs et nouveaux acteurs du numérique ou encore la transformation du droit de la concurrence à l'aune des récents enjeux autour de l'émergence de champions européens.

INNOVATION

Les activités de recherche du pôle innovation sont structurées autour des multiples problématiques qui se posent aujourd'hui aux juristes et économistes : concurrence et nouvelles technologies, protection des données personnelles, blockchain...

Les études publiées sont à la pointe de la recherche mondiale et préconisent toujours des réformes de politique publique à destination des plus hautes instances françaises et européennes.

Les chercheurs et professionnels membres du pôle innovation mettent à l'honneur une approche pluri-disciplinaire – droit, économie, sciences techniques, sociologie – et comparée – Europe, États-Unis, Asie.

CONSULTATION LORS DE LA RÉFORME DU DROIT DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Depuis sa création en 2012, Droit & Croissance a, sans discontinuer, publié plusieurs études appelant à une réforme ambitieuse du droit des faillites.

Droit & Croissance a mis en évidence que le droit français des faillites entraînait de nombreux effets pervers : un accroissement du phénomène de dettes zombies, une difficulté excessive pour les entreprises en difficulté à se financer, un taux de rechute des entreprises postérieurement à la procédure collective très élevé.

Reconnu en Europe pour son expertise en matière de droit des entreprises en difficulté, Droit & Croissance est notamment intervenu en juillet 2016 à la Commission européenne lors d'une conférence sur l'harmonisation des régimes d'insolvabilité dans l'Union Européenne et en décembre 2016 à la Banque Centrale Européenne.

Droit & Croissance a été activement engagé dans les discussions en vue d'harmoniser les différents droits des entreprises en difficulté en Europe et a constaté avec satisfaction qu'un grand nombre de ses propositions avaient été reprises par la Commission européenne dans le projet de directive sur l'insolvabilité des entreprises.

Droit & Croissance échange régulièrement à ce sujet avec les pouvoirs publics français (Chancellerie, Ministère de l'Économie, Services du Premier Ministre, Présidence de la République) et entend promouvoir une transposition ambitieuse de la directive européenne.



TRAVAUX DE RECHERCHE EN COURS

Droit & Croissance a entrepris en 2017 plusieurs travaux de recherche sur les thèmes suivants :

- Les restructurations de dettes souveraines ;
- Les droits des actionnaires minoritaires sur les sociétés cotées ;
- Les normes comptables et les prêts non performants ;
- Les limites du mécanisme de résolution bancaire ;
- L'Union des Marchés de Capitaux ;
- Le droit de la concurrence dans l'économie numérique.

Par ailleurs, Droit & Croissance et France Stratégie collaborent en vue de la production d'études économétriques permettant d'évaluer les conséquences du droit des faillites sur l'économie.

Le programme de recherche actualisé en 2019 comprend également :

- La comparaison des pratiques de l'activisme *long* vs. l'activisme *short* ;
- La protection des investisseurs devant les tribunaux et son impact sur la gouvernance ;
- L'importance du droit pénal des affaires dans la perspective de créer l'Union des marchés de capitaux ;
- La légalité des décisions de la BCE : approche critique du Quantitative Easing de la BCE ;
- L'actualité du droit de la concurrence à la lumière des décisions récentes des autorités européennes ;
- La RGPD ;
- Le cadre juridique des ICO ;
- La prédictibilité du droit et la médiation ;
- Le projet de réforme de la justice ;
- L'extraterritorialité du droit américain.



LES CONFÉRENCES DROIT & CROISSANCE

CONFERENCE RESTRUCTURATION JANVIER 2020

- Retour sur les différentes approches prises par les autorités de supervision bancaires en Europe et aux Etats-Unis, lors de la crise de 2018 – Enseignements pour l’avenir.
- Pour un droit des faillites européen efficace dans le cadre de l’union bancaire et de l’union des marchés de capitaux : analyse critique de la nouvelle directive européenne.
- Les défis du moment : Restructurations financières et marchés obligataires : Sommes-nous prêts pour affronter les risques posés par les nouveaux modes de financement des entreprises ?

CONFERENCE GOUVERNANCE D’ENTREPRISE ET ENGAGEMENT ACTIONNARIAL : THE NEW NORMAL OCTOBRE 2019

- Le renforcement des politiques d’engagement des investisseurs caractérisées par une sensibilité particulière pour les questions de gouvernance, en particulier celles de l’efficacité du fonctionnement des conseils d’administration dans leur rôle de contre-expertise du management ;
- La poursuite du développement de l’engagement actionnarial, encouragée par le contexte économique et réglementaire favorable, autour de thèmes relatifs à la création de valeur et à la stratégie des sociétés, dans le cadre d’un dialogue particulièrement recherché par les investisseurs actifs avec les organes d’administration et de surveillance ;
- Une reconnaissance plus prononcée des risques ESG, dans le prolongement des tendances observées et par l’impulsion des travaux de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures endossés par le G20.



UN PARTENAIRE FIABLE ET TRANSPARENT

Droit & Croissance est un institut soutenu par les dons de nos différents partenaires, acteurs privés cotisant à titre individuel, cabinets d'avocats, entreprises, fondations, institutions financières, instituts de recherche, Universités et Grandes Écoles. Ces acteurs de l'économie et du droit contribuent aux réflexions et aux débats qui visent à améliorer la qualité de la norme.

C'est grâce à leur confiance et à leur soutien que Droit & Croissance peut fonctionner de manière autonome et avec une véritable indépendance. Droit & Croissance est animé par des valeurs éthiques fortes, associées à une gestion transparente. Les comptes sont publiés annuellement.

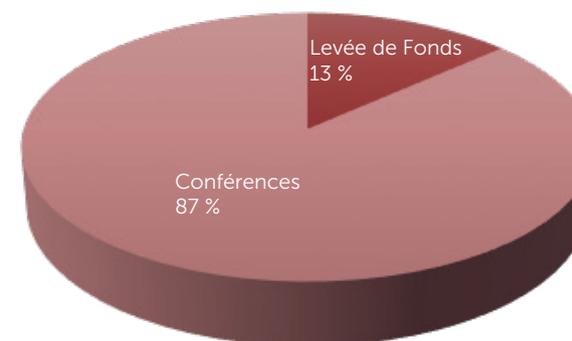
SITUATION FINANCIÈRE 31 DECEMBRE 2018

Au 31 décembre 2018, la situation financière de Droit & Croissance indique un solde créditeur de 13 526,84 €. Nos recettes s'élèvent à 56 020,54 € pour 62 348,97 € de dépenses sur l'ensemble de l'année 2018.

En 2018, les recettes de Droit & Croissance s'élèvent à 56 020,54 € et se répartissent ainsi :

- 48 520,54 € collectés grâce au sponsoring de nos conférences restructuring et gouvernance, soit 87 % des recettes globales ;
- 7 500 € de dons et cotisations, soit 13 % des recettes globales.

Ventilation des recettes en 2018



LES DÉPENSES CONCERNENT ESSENTIELLEMENT :

- L'organisation de conférences autour de thématiques d'intervention de l'institut ;
- La rémunération des rédacteurs d'articles de recherche publiés par Droit & Croissance ;
- Les frais de déplacement occasionnés lors de conférences données par ses membres ;
- La traduction des articles.

Ces différents postes de dépenses sont indispensables à l'accroissement de la notoriété, la visibilité et la légitimité de Droit & Croissance, tant en France qu'à l'étranger. Ils concourent également à élargir son réseau de chercheurs.

PERSPECTIVES 2019

Droit & Croissance souhaite poursuivre le renforcement de son pôle de recherche, en rémunérant davantage ses auteurs ne disposant pas de revenu complémentaire significatif.

Droit & Croissance entend publier dans des domaines plus variés, en complément de son cadre d'expertise initial avec le droit des entreprises.

Droit & Croissance mettra ainsi l'accent sur les thèmes suivants :

- La qualité de la gouvernance d'entreprise et le droit des actionnaires afin de proposer des évolutions juridiques visant à encourager une répartition plus large du capital des entreprises, permettant un accroissement de la liquidité ;
- La restructuration de dettes souveraines, à l'appui des enseignements en matière de restructuration obligatoire de dettes d'entreprise ;
- L'examen plus approfondi du rapport de la concurrence et de l'économie numérique : le développement de l'économie numérique a un impact évident sur le droit de la concurrence tel que nous le connaissons aujourd'hui, ce qui conduira de toute évidence à des évolutions de ce corpus.



ÊTRE PARTENAIRE ET SOUTENIR

DROIT & CROISSANCE

Une piste s'ouvre aux acteurs publics et privés désireux d'inscrire leurs actions dans un cadre concret et cohérent, permettant à la France d'engager des réformes conceptuelles d'envergure qui lui feront retrouver le chemin de la croissance.

Devenir partenaire, c'est :

- Promouvoir un droit économiquement efficace ;
- Organiser et participer aux événements de Droit & Croissance (conférences, dîners...) avec des intervenants prestigieux ;
- Obtenir une information juridique de qualité sur les débats de fond, via notamment la newsletter ;
- Bénéficier de formations internes ;
- Échanger dans le cadre du réseau Droit & Croissance avec de jeunes diplômés, des professionnels de secteurs variés et des représentants des pouvoirs publics.

Pour renforcer son indépendance, consolider son influence et contribuer à son ambition de relever le défi de la croissance en France, Droit & Croissance a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Droit & Croissance les invite régulièrement à participer à ses manifestations et à renforcer son rayonnement intellectuel par une plus large diffusion de ses publications.

- Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

En soutenant l'action de Droit & Croissance, les entreprises assujetties à l'impôt peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires hors taxes annuel. Un reçu fiscal vous sera délivré.

Dans le cas d'un don de 10 000 €, une déduction de 6 000€ d'impôt est possible, pour un coût final après déduction fiscale de 4 000 € à votre entreprise.

- Vous êtes un particulier :

En soutenant l'action de Droit & Croissance, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don sur l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, une déduction de 660 € est possible, pour un coût final après déduction fiscale de 340 €.

- Trois possibilités pour faire un don

Par chèque bancaire : en renvoyant vos coordonnées accompagnées d'un chèque en euros à l'ordre de «Droit & Croissance» à l'adresse suivante : « Droit & Croissance », C/o Institut Louis Bachelier, 28 place de la Bourse, 75002 Paris, France.

Par virement bancaire : CIC PARIS MARCEAU/ IBAN : FR7630066104810002015020178 - BIC : CMCIFRPP

Par paiement sécurisé en ligne (Paypal) : directement sur notre site www.droitetcroissance.fr/partenaires/devenir-partenaire-2/.

CONTACTS

FONDATRICE : Sophie Vermeille
svermeille@droitetcroissance.fr

PRÉSIDENT : Bernard Desolneux
bedesolneux@droitetcroissance.fr

**SECRETAIRE GÉNÉRAL /
RECHERCHE :** François Vannesson
fvannesson@droitetcroissance.fr

RELATIONS PRESSE : Florence Henriet
florence@droitetcroissance.fr

COORDINATION : Gaëlle Gicquel
ggicquel@droitetcroissance.fr

TRÉSORIER : Ahmed Guenaoui
aguenaoui@droitetcroissance.fr

NOS PARTENAIRES

AlixPartners
When it really matters.

ALVAREZ & MARSAL

afme
Finance for Europe

**Banque
européenne
d'investissement**

BMIResearch
A FitchGroup Company

bpifrance

BREDIN PRAT

(club) prAxis

DavisPolk

DLA PIPER

**eliott &
markus**

GARRIGUES

HOULIHAN LOKEY

JEANTET

**JONES
DAY**

LAZARD

Linklaters

**INSTITUT
Louis Bachelier**

**M
MESSIER MARIS
& ASSOCIÉS**

**PARIS
EUROPLACE**

Reorg Research

Skadden



DROIT ET CROISSANCE
FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE



DROIT ET CROISSANCE
FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE

Institut Droit & Croissance
C/o Institut Louis Bachelier
Palais Brongniart - 28 place de la Bourse - 75002 Paris